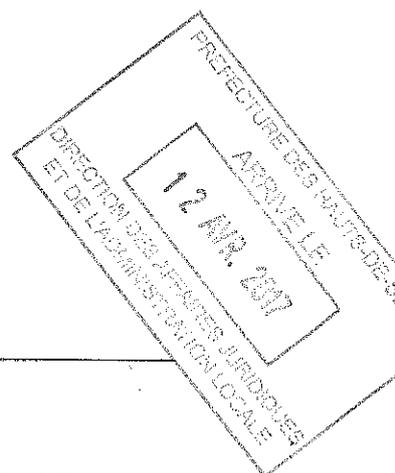


République Française

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
BOUCLE NORD DE SEINE**

Séance du Conseil de Territoire  
du 30 mars 2017



Délibération n°2017 / S03/005

**Objet : Vote du budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine pour l'année 2017.**

Le 30 mars 2017, le Conseil de Territoire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Argenteuil, salle Jean VILAR Boulevard Héloïse, sous la présidence de Monsieur Alain-Bernard BOULANGER, son Président ;

Nombre de membres composant le Conseil de Territoire : 80

Nombre de membres présents : 48

Nombre de membres représentés : 25

*Monsieur Mohamed MAAZOUZI* a été désigné secrétaire de séance ;

EXPOSÉ

Considérant que l'Etablissement public territorial doit adopter son budget primitif du service annexe de l'assainissement avant le 15 avril,

Considérant que le budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial pour 2017 est équilibré à un montant global de 17.339.198 euros, dont 8.230.214 euros en section d'investissement et 9.108.984 euros en section de fonctionnement,

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Entendu l'exposé de **Monsieur MUZEAU** ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire et le projet de budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial pour l'année 2017 ;

Après en avoir débattu ;

DÉLIBÈRE

Article 1: DÉCIDE d'adopter le budget primitif du service annexe de l'assainissement de l'Etablissement Public Territorial pour l'année 2017 dont la balance générale s'établit à 17.339.198 euros en recettes et en dépenses. Le budget primitif du service annexe de l'assainissement est voté par chapitre comme suit :

### Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2017
011	Charges à caractère général	3.113.866 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	742.120 €
66	Charges financières	597.001 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1.363.466 €
023	Virement à la section d'investissement	3.292.531 €
<b>Total</b>		<b>9.108.984 €</b>

Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Libellé	Budget 2017
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	342.378 €
74	Subventions d'exploitation	8.640.183 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	126.423 €
<b>Total</b>		<b>9.108.984 €</b>

### Section d'investissement

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Libellé	Budget 2017
16	Emprunt et dettes assimilées	1.558.457 €
20	Immobilisations incorporelles	345.000 €
21	Immobilisation corporelles	2.325.000 €
23	Immobilisations en cours	3.875.334 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	126.423 €
<b>Total</b>		<b>8.230.214 €</b>

Recettes d'investissement		
Chapitre	Libellé	Budget 2017
10	Dotations, fonds divers et réserves	379.915 €
13	Subventions d'investissement	712.160 €
16	Emprunts et dettes assimilées	2.482.142 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1.363.466 €
021	Virement de la section de fonctionnement	3.292.531 €
<b>Total</b>		<b>8.230.214 €</b>

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet, dans le délai de deux mois à compter de son affichage et de sa publication, d'un recours gracieux devant le Président de l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine et, dans le même délai, d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

*Annexe : document budgétaire*

Résultat des votes :

Pour : 63

Contre : 0

Abstentions : 10

Fait et délibéré ce jour,

Pour extrait conforme,

Le Président du Territoire

Boucle Nord de Seine



Alain-Bernard BOULANGER

Officier de la Légion d'honneur

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL BOUCLE NORD DE SEINE**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 30 mars à 18h, se sont réunis en séance publique, salle Jean VILAR, boulevard Héloïse à Argenteuil, les membres du Conseil de Territoire de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine, suite à la convocation du 20 mars 2017 conformément l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales.

**ETAIENT PRESENTS : 48**

Monsieur BÉNÉDIC Fabien, Monsieur CAMILLERI Mickaël, Monsieur CLAVEL Benoît, Madame COLIN Chantal, Monsieur DOUCET Philippe, Madame KARCHER Renée, Madame LE NAGARD Marie-France, Monsieur METEZEAU Philippe, Monsieur MOTHRON Georges, Monsieur PERICAT Xavier, Madame RAIB Naïma, Monsieur SAVRY Gilles, Madame VUILLEMIN Anne-Sophie, Monsieur AESCHLIMANN Manuel, Madame AESCHLIMANN Marie-Dominique, Madame CHRIQUI-MENGEOT Rita, Monsieur DE PINS Antoine, Monsieur FANIER Basile, Madame FISCHER Josiane, Monsieur JEHANIN Romain, Monsieur LAM Thomas, Monsieur MANCIPOZ André, Madame MEYNARD Sylvie, Madame JAUFFRET Anne-Christine, Monsieur REVILLON Yves, Monsieur VINCENT Henri, Monsieur COCHEPAIN Stéphane, Madame DELACROIX Agnès, Madame HADRI Nadoi, Madame LAUER Evelyne, Monsieur MERCIER Luc, Monsieur MUZEAU Rémi, Monsieur BOUCHOUCHA Yahia, Madame BOURDU Anne, Madame COBLENTZ Caroline, Madame DELATTRE Amélie, Madame GOUETA Nicole, Monsieur MOME Michel, Monsieur PERROTEL Sébastien, Monsieur BOULORD Grégory, Monsieur HOURSON Marc, Monsieur LECLERC Patrice, Madame MOUADDINE Nadia, Madame PEREZ Anne-Laure, Monsieur BOULANGER Alain-Bernard, Madame LORIAUX Christine, Monsieur MAAZOUZI Mohamed, Monsieur PELAIN Pascal.

**POUVOIRS DONNÉS: 25**

Madame AMARIR Fatima représentée par Madame LE NAGARD Marie-France, Madame ANZAGH Sémia représentée par Monsieur CLAVEL Benoît, Madame BACHA Fatiha représentée par Monsieur CAMILLERI Mickaël, Madame CHARAIX Céline représentée par Monsieur MAAZOUZI Mohamed, Monsieur DEBEAUD Franck représenté par Monsieur PERICAT Xavier, Madame MERGY Aurélie représentée par Monsieur SAVRY Gilles, Madame CAZABAN Julie représentée par Madame AESCHLIMANN Marie-Dominique, Monsieur JUSTICE Éric représenté par Madame CHRIQUI-MENGEOT Rita, Monsieur MARE Guillaume représenté par Monsieur LAM Thomas, Madame MAYOLY-FLORENTIN Claire représentée par Madame FISCHER Josiane, Madame MERIC Delphine représentée par Madame KARCHER Renée, Madame PARRÉNIN Lara représentée par Monsieur DE PINS Antoine, Monsieur BOULDOIRES Benoît représenté par Monsieur VINCENT Henri, Madame MARIAUD Sylvie représentée par Madame JAUFFRET Anne-Christine, Monsieur ALLAMELLOU Manuel représenté par Monsieur BÉNÉDIC Fabien, Monsieur GARNIER Jean-Pierre représenté par Madame DELACROIX Agnès, Madame LE MOAL Alice représentée par Monsieur COCHEPAIN Stéphane, Monsieur PINARD Patrice représenté par Monsieur MUZEAU Rémi, Monsieur BACHELAY Alexis représenté par Monsieur DOUCET Philippe, Monsieur BOLUFER Jean Paul représenté par Madame GOUETA Nicole, Monsieur PIQUE Yves représenté par Madame DELATTRE Amélie, Madame SOW Fatoumata représentée par Monsieur JEHANIN Romain, Monsieur ABSSI Chaouki représenté par Monsieur LECLERC Patrice, Madame LENOIR Laurence représentée par Madame COLIN Chantal, Madame TOUMI Défia représentée par Madame PEREZ Anne-Laure.

**ABSENTS : 7**

Monsieur EL HADDAD Khaïed, Madame IDRI-BAYOL Samia, Monsieur CHAKER Rachid, Madame FRONTIGNY Nadia, Madame LEGHMARA Leïla, Monsieur METIAS Samuel, Madame VALLEE Marie-Lise.

Monsieur Mohamed MAAZOUZI est désigné comme Secrétaire (art. L.2121-15 du CGCT).

**DELIBERATION N° 2017/S03/005**

Transmission & Affichage le

**Le Président,**  
Alain Bernard BOULANGER

